

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N° 383

présenté par

M. Prud'homme, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 7 par les mots :

« et sont ajoutés les mots : « et d'abandonner les projets de réacteurs européens à eau pressurisée y compris leur vente à l'étranger »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous proposons d'inscrire dans la loi l'abandon des projets d'EPR. Il est nécessaire de sortir méthodiquement du nucléaire ce qui implique de ne pas construire de nouvelles centrales et donc d'abandonner les projets d'EPR notamment celui de Flamanville.

Cela est d'autant plus nécessaire avec l'annonce par le PDG d'EDF d'un nouveau retard de l'EPR de Flamanville après la demande par l'ASN de reprendre huit soudures.

Le projet de développement de l'EPR est un échec. Le premier, à Olkiluoto en Finlande, qui devait entrer en service en 2009, a pris dix ans de retard et vu ses coûts tripler à 10 milliards d'euros entraînant la quasi-faillite d'Areva. Et l'histoire se répète aujourd'hui avec l'EPR de Flamanville en France qui coûtera 11 milliards, a pris des années de retard. Le chantier enchaîne les problèmes liés notamment à sa cuve et à des soudures. Dans ces conditions est-il raisonnable de lancer un nouveau chantier à Hinkley Point au Royaume-Uni ?

La stratégie française en matière de nucléaire repose sur une logique absurde de forte surcapacité du système corrélée au pari d'une exportation forte jusqu'à tripler le solde exportateur par rapport au niveau actuel et faire fonctionner un quart des moyens de production pour cette exportation. Résultat : les prix bas nécessaires à l'exportation massive ne permettront pas de rémunérer

correctement ni le nucléaire prolongé (en même temps que le coût d'entretien va augmenter) ni les nouvelles capacités en énergies renouvelables. En somme, la transition vers le 100 % d'énergies renouvelables ne peut se faire tant que la politique française vise à sauver le soldat nucléaire.